

Neurosciences et cognition (NSCO) - n° 476

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Neurosciences et cognition (NSCO) - n° 476. 2010, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02035569

HAL Id: hceres-02035569

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035569>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 476
« Neurosciences et Cognition »
de l'Université de Lyon 1
Claude Bernard





Membres du comité d'évaluation)

Président :

Michel FOUGEREAU, Université Aix-Marseille 2

Experts :

Julien ROYET, Université Aix-Marseille 2

Bernard SALLES, Université Toulouse 3

Lilianne MANNING, Université de Strasbourg

Germain TRUGNAN, Université Paris 6

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Jacques BARATTI



Contexte général

L'école doctorale (ED) de Neurosciences et Cognition a été créée en 2007 afin de regrouper dans une même formation doctorale l'ensemble du potentiel lyonnais dans le domaine des Neurosciences et des Sciences cognitives. Elle compte actuellement 138 doctorants, dont environ 20 % de médecins pour un potentiel de formation de 96 HDR. Elle s'appuie sur 15 unités d'accueil qui relèvent des Universités de Lyon 1 et Lyon 2, dont 12 unités mixtes (6 CNRS et 6 INSERM). L'ED est rattachée au Collège doctoral du PRES de Lyon.

Les unités de recherche couvrent un ensemble thématique large, centré sur l'étude des fonctions cérébrales et mentales et leur pathologie. Les approches méthodologiques sont variées : neurobiologie, neurochimie et neuropharmacologie, neurophysiologie, neuroanatomie fonctionnelle, neuroimagerie, à côté de la psychophysiology, psychologie expérimentale et de l'analyse quantitative du comportement.

L'ED est animée par un directeur et un directeur adjoint entourés d'un bureau et d'un conseil de 26 membres globalement conforme à l'arrêté de 2006. Il comporte 5 représentants des doctorants élus. L'ED est de création trop récente pour évaluer la régularité du flux de thèses (68 thèses soutenues à la fin de 2009) et, a fortiori, le suivi des docteurs. Le projet propose essentiellement un renouvellement pratiquement à l'identique, avec un changement de directeur, et l'augmentation de 15 à 18 du nombre d'unités d'accueil.

L'ED fait partie du collège doctoral placé sous l'autorité du PRES.

Avis condensé

- Avis global :

Cette école doctorale, de création récente, résulte du regroupement des principales unités et équipes du domaine des neurosciences, ce qui présente, vraisemblablement au-delà de clivages locaux sous-jacents, l'intérêt évident de rapprocher des démarches scientifiques venant de mondes historiquement souvent éloignés. Bien qu'il soit sans doute encore un peu tôt pour disposer d'un recul suffisant, le comité considère que la démarche est, à ce jour, globalement positive, grâce aux conditions de secrétariat (même si elles sont récentes), aux dotations par doctorant, et au dynamisme de son équipe de direction.

Le fonctionnement du jury d'admission, et le fait que l'ED inscrit seulement les candidats disposant d'une source de financement, sont des éléments d'appréciation satisfaisants. Le suivi des doctorants est assuré par un comité de thèse qui se réunit deux fois au cours de la durée de la thèse. L'ED organise des journées scientifiques annuelles. L'offre de formation complémentaire reste peu apparente, mais une ouverture pourrait être faite dans le cadre du réseau des écoles doctorales européennes de neurosciences auquel appartient l'école, et qui souligne le souci d'ouverture à l'international.

Un projet de regroupement géographique devrait encore asseoir le rapprochement entre neurosciences et sciences cognitives au cours du prochain quadriennal.

- Points forts :

- La création de cette école doctorale a permis d'accompagner au niveau de la formation des doctorants le rapprochement des neurosciences et des sciences cognitives et leurs aspects cliniques.
- L'équipe de direction est efficace et disponible.
- Bonne ouverture à l'international, en particulier à travers l'appartenance au réseau européen des écoles de neurosciences.



- Points faibles :
 - Absence de modules d'enseignements scientifiques complémentaires.
 - Taux d'encadrement parfois excessif (plus de 10 % d'HDR encadrent 3 doctorants ou plus).
 - Encore trop de thèses non financées (12 %).

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : / école de création récente

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Le comité considère que cette école doctorale, créée en 2007 a pris un bon départ et peut encore améliorer ses performances sur plusieurs points.

On peut encourager la direction nouvelle à s'engager dans quelques améliorations ponctuelles, dont la mise en place de formations complémentaires, par exemple au moyen d'écoles d'été qui pourraient s'inscrire dans le contexte du réseau des écoles européennes de neurosciences.

Il conviendrait aussi de s'assurer du respect de la charte des thèses concernant le financement des doctorants (12 % ne sont pas financés). Enfin, et bien que cela dépende en partie des contextes « culturels » différents entre neurosciences et sciences cognitives, il serait souhaitable de veiller à limiter la durée des thèse et le taux d'encadrement. Enfin, le suivi des docteurs devrait être plus clairement précisé.

Avis détaillé

- Administration et moyens de l'ED :

L'équipe de direction et le conseil bénéficient depuis seulement peu de temps (rentrée 2009) d'un poste de secrétaire à mi-temps, et de locaux spécifiques. L'ED dispose de plusieurs sites web dont l'un est hébergé par l'IFR des Neurosciences de Lyon. Le budget annuel est d'environ 30000 €, dont une large partie (50 %) est utilisée pour permettre à des doctorants d'assister à des congrès internationaux.



Le conseil de l'ED se réunit au moins 3 fois par an. L'équipe de direction s'appuie sur un bureau qui comporte 3 représentants des unités de recherche et 3 délégués des doctorants. Il se réunit tous les mois et joue un rôle important dans la préparation et la mise en œuvre des décisions concernant le fonctionnement de l'école.

- Bilan quantitatif :

La création de l'école est trop récente pour dresser un bilan quantitatif avec suffisamment de recul. Néanmoins, un certain nombre de thèses avait été débuté dans une structure antérieure, ce qui permet de faire état, à la fin de l'année universitaire 2008-2009 de 68 soutenances. En régime de croisière, l'ED devrait comprendre 150 doctorants. Actuellement elle en compte 138 pour 96 HDR. Le taux d'encadrement moyen est de 1,82, mais il peut être considérablement plus élevé dans les disciplines SHS où le taux atteint souvent 6. La durée moyenne des thèses reste élevée (4 ans, avec certaines supérieures à 5 ans). A l'avenir, les inscriptions au-delà de la 4^{ème} année devraient être exceptionnelles. Le suivi des docteurs devrait être assuré par le PRES.

- Encadrement et suivi :

La sélection des candidats à une allocation de recherche du ministère est faite par un jury de 12 à 15 membres, renouvelables par tiers chaque année, et reflétant les diverses orientations scientifiques de l'école. Le concours suit un schéma classique d'audition. Il est mentionné que « dans la mesure du possible », les candidats à d'autres types d'allocation (région par exemple) sont auditionnés et éventuellement classés. Les autres candidats doivent apparemment simplement justifier d'un financement, dont le seuil minimum est fixé à 800 €.

En 2008 un comité de suivi de thèse a été mis en place. Il comporte, outre le directeur de thèse, un HDR appartenant à une équipe de l'ED et un HDR extérieur. Le comité remet un rapport d'avancement chaque année. La soutenance est subordonnée à l'existence d'une publication en premier auteur et si possible d'une seconde, au moins soumise.

- Financement des thèses :

Pour l'année universitaire courante, 16 thèses sur 138 ne sont pas financées, malgré l'existence d'un seuil de financement annoncé de 800 €. L'ED dispose en moyenne d'une quinzaine d'allocations ministérielles ou régionales.

- Formation :

Le programme de formation s'appuie sur les modules du PRES, qui fait, théoriquement, une large part à l'insertion professionnelle. Les doctorants doivent suivre un minimum de 80 heures d'enseignement. Il existe une journée annuelle des rencontres de l'ED, où une table ronde sur l'insertion professionnelle est organisée. Le rapport fournit peu d'informations sur le contenu de cette journée et sur la contribution des doctorants.

- Ouverture nationale et internationale :

L'ouverture nationale est large, une quarantaine de doctorants étant issue de masters non lyonnais. On note également une bonne ouverture sur l'international, avec la présence de 26 doctorants étrangers, soit 19 % du total. Par ailleurs l'ED est associée au réseau européen des écoles de neurosciences. Six thèses sont effectuées en co-tutelle.

- Projet :

Le projet comporte un changement de directeur. L'ensemble du projet reste un renouvellement à l'identique, avec 18 unités d'accueil au lieu de 15.



Observations du Président)

Direction de la Recherche
et des Etudes Doctorales
Bâtiment Atrium
43, Bd du 11 Novembre 1918
69622 Villeurbanne cedex

Villeurbanne, le 17 mai 2010

Affaire suivie par : Mme De Saint Amand
Tél. : 04 72 44 80 01
Télécopie : 04 72 43 13 06
Courriel : mdidier@adm.univ-lyon1.fr

Monsieur le Directeur de la section
des formations et des diplômes

Réf. : DRED/DDSA/PF/VT/n°2010-59

Objet : réponse de la présidence de l'université Claude Bernard Lyon 1 au rapport du comité d'experts de l'école doctorale **Ecole Doctorale Neurosciences et Cognition (ED 476)**

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport du comité d'experts concernant l'école **Ecole Doctorale Neurosciences et Cognition (ED 476)** et l'avons transmis à son directeur, le Pr. F. JOURDAN, dont la réponse figure ci dessous.

« Réponse au rapport d'évaluation 2010 de l'AERES

- les **modules de formation** complémentaires souhaités par le Comité vont effectivement être mis en place dès les deux premières années du contrat 2011-2014
- le pourcentage (12%) de **thèses non financées** relevé par le Comité se décompose dans les faits en deux valeurs. L'une (14,5% / 10 thèses sur 69) correspond aux thèses soutenues entre 2007 et 2009, et concerne donc des doctorants inscrits avant la création de l'ED NSCo (2007). L'autre (8,7% / 12 thèses sur 138) concerne les thèses en cours, dont un certain nombre ont débuté avant la création de l'ED. Le pourcentage de thèses non financées devrait continuer à décroître rapidement, compte tenu de la politique de l'ED, affichée dans la convention inter-établissements (Lyon 1 / Lyon 2) associée à sa création et à son renouvellement.
- Comme le souligne le Comité lui-même, les normes concernant la **durée des thèses** et le **taux d'encadrement** par HDR diffèrent notablement entre les domaines des Sciences humaines et de la Biologie/Santé. Là encore, on constate une homogénéisation progressive mais rapide de ces

paramètres au sein de l'ED, et la politique mise en place devrait conduire à une normalisation de ces valeurs lors de la prochaine évaluation de l'ED. »

En tant qu'établissement porteur de l'ED, l'université Lyon 1 a entendu les recommandations du comité. Nous avons bien noté l'avis émis par le comité sur cette école doctorale, et avons examiné les points forts, les critiques et les recommandations qui sont énoncés dans le rapport.

Nous remercions le comité de visite pour la qualité de son rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. COLLET', with a long horizontal stroke extending to the right.

Lionel COLLET

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D ; n° SIRET : 196 917744 000 19; code NAF : 85.42Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> ; téléphone : 04 72 44 80 00 ; télécopie : 04 72 43 10 20